



### Chers Administrés, Chers Amis

Je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour 2019.

Cette fin d'année 2018 est problématique : les propositions de Monsieur le Président vont peut-être apaiser les français,

Au moment où je vous écris ces mots, Monsieur le Président propose de rencontrer les maires des différentes régions de France.

Quant à Menetou-Ratel, les membres du conseil municipal avec lesquels je travaille sont toujours aussi efficaces.

Soutien sans faille de la première adjointe ainsi que des conseillers qui se dévouent pour la parution de l'écho municipal, du CCAS, de la location de la salle des fêtes (très prisée).

Menetou-Ratel vit grâce à son école, au comité des fêtes, au club des ainés et surtout ses commerces.

Notre nouvelle secrétaire a permis que la mairie passe à la dématérialisation.

Tous les documents pour le trésor public ou la préfecture sont envoyés par internet, moins de papiers, de timbres, mais l'installation de logiciels est payant.

Au niveau investissements, nous continuons la réfection des routes.

En 2019, si nous avons des subventions, nous avons le projet de mettre les toilettes publiques, très vétustes, aux normes.

2019 sera l'année du recensement de la population en janvier et février, Roselyne Bonnard et Maryvonne Vacher vous rendront visite .Je suis sûr que vous les accueillerez chaleureusement.

J'essaie de faire pour le mieux avec l'aide des employés communaux, des associations, des bénévoles pour que Menetou-Ratel soit une commune accueillante.

Je vous représente mes meilleurs vœux pour 2019.

Le Maire Chêne Emmanuel

# État civil 2018

#### Les heureux mariés...

Emmanuel GODON et Aliénor MARTIN le 25 août Jean-Jacques PASDELOUP et Sylvie URVOY le 20 octobre

Nous leurs présentons à nouveau, tous nos vœux de bonheur.





### Nous souhaitons la bienvenue à...

Soan BROSSET né le 14 juin Thibault MATHIAS né le 12 juillet Neïl SELLEZ né le 20 octobre

Félicitations aux parents.

### Ils nous ont quittés...

Éric CHAILLOUX le 22 janvier
René REZARD le 27 janvier
Mauricette GODON le 2 février
Pierre LEGER le 14 février
Irène CHEVREAU le 15 mars
Jacques DUPONT le 18 avril
Robert FLEURIET en Avril 2018
Michèle GODON, en mai 2018
Jean-Claude LEFEVRE le 11 mai
Solange NOUIS le 15 septembre
Jean-Marie BONNARD le 21 octobre

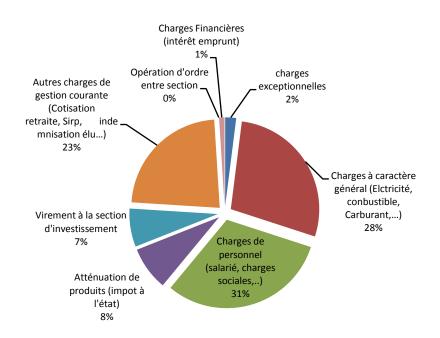


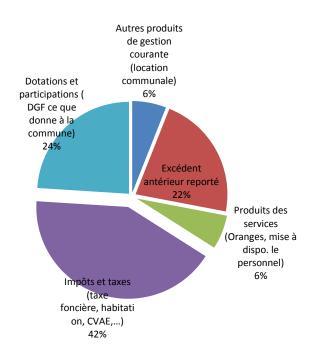
Sincères condoléances aux familles et aux proches.

# Le Budget de la commune

# Dépenses de fonctionnement

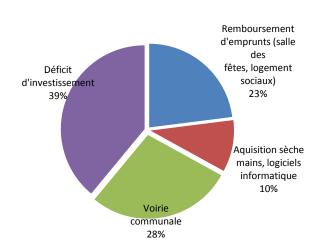
### Recettes de fonctionnement

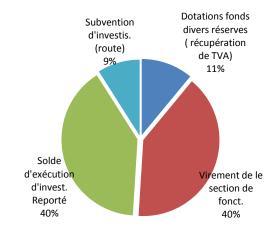




# Dépenses d'investissement

# **Recettes d'investissement**





Opération d'ordre entre section 0%

# Informations Communales



### Coordonnées de la mairie

Le Bourg 18300 Menetou -Râtel <u>Tél</u>: 02.48.79.33.33

E-mail: mairie.menetou.ratel@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture: L'après-midi de 14h00 à 17h00 Le lundi, mardi, jeudi et vendredi



de8h15 à 11h15

### Tarifs salle des fêtes:

	Tarif commune	Tarif hors commune
1 journée	250€	350€
2 journées	300€	450€
Vin d'honneur et Réunion	120€	200€

### Cimetière:

Cave-urne pour 30 ans : 500 € Concession pour 50 ans : 75 € le m<sup>2</sup>

Remise des Cendres au Jardin duSouvenir: 20 €

### Reprises de concessions

La préfecture ayant acté la délibération de reprise, les travaux débuteront au printemps 2019 après la

réalisation d'un ossuaire.





### L'école

La classe de Menetou-Râtel accueille les enfants à partir de 8h55 à 12h00 et de 13h20 à 16h20 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La garderie du matin et du soir est à Crézancy en sancerre.

École: 02.48.79.38.23 SIRP: 02.48.72.46.51

### Changement de la fréquence TNT:



Le 29 janvier 2019, la commune de Menetou-Râtel sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

Dès à présent, vous pouvez procéder à une recherche des chaines pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes TNT après le 29 janvier 2019.

Pour plus d'information, vous pouvez vous connecter sur le site internet www.recevoirlatnt.fr ou par téléphone au 0970 818 818 (appel non surtaxé)

# **Chiens errants:**



Vous avez un animal? Vous l'aimez? Faites-le aimer par tous.

La divagation des chiens est une source de mécontentement de nos concitoyens. Soyez vigilants à ne pas laisser errer votre chien.

Pour favoriser l'entente de voisinage, ne laissez pas errer votre animal, prenez toutes les dispositions pour qu'il ne s'échappe pas. De plus, pour le bien être de nos animaux, de nos voisins et pour la propreté de notre village. Ainsi pensez aussi à vous procurer un conteneur pour vos déchets ménagers.

### Ramassage des ordures:



Extrait duRèglement de collecte des ordures ménagères Léré -Sancerre -Vailly

Article 2.1 - La collecte en porte à porte

2.1.1 Les types de contenants :

Le dépôt sur la voie publique de déchets en vrac ou en sacs plastiques type sacs de caisse est interdit. Les ordures doivent être présentées à l'enlèvement dans des poubelles classiques munies d'un dispositif de fermeture étanche ou dans des bacs roulants de préférence normalisés pour rendre le chargement et le vidage du bac plus aisé pour l'agent de collecte. Les sacs poubelles normalisés présentés sans autre contenant sont tolérés.

Il est très fortement recommandé d'utiliser un bac roulant normalisé.

Lorsque le contenu d'un bac ou d'un sac ne correspond pas à la définition des ordures ménagères résiduelles collectées en porte à porte, le dit bac ou sac ne sera pas collecté et sera laissé sur place. Le propriétaire de la poubelle devra alors en trier le contenu et utiliser l'équipement prévu pour l'élimination du déchet ayant provoqué le refus de collecte.

### Remplissage de piscines :

Merci d'informer la mairie en cas de remplissage de piscines pour éviter toutes suspicions de fuites dans la commune



### DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

### C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

# C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



### LE RECENSEMENT SUR INTERNET: C'EST ENCORE PLUS SIMPLE!

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Le recensement dans notre commune sera effectué par

Mme Roseline Bonnard et Mme MaryvonneVacher



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS www.le-recensement-et-moi.fr



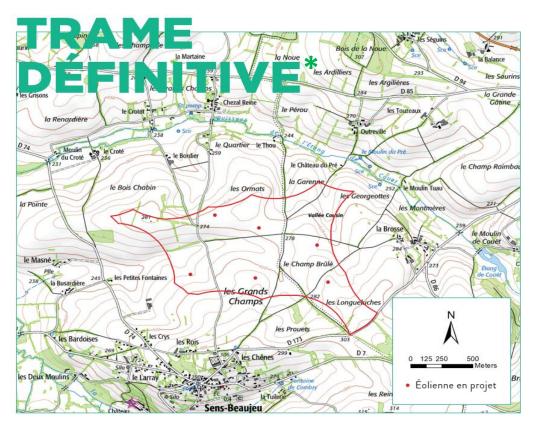


### Le projet éolien du Moulin Thiau a été déposé en Préfecture

Depuis janvier 2017, le projet éolien du Moulin Thiau est étudié avec les habitants de Sens-Beaujeu et Menetou-Râtel. 4 ateliers de travail, 2 événements et 1 visite de parc éolien ont été organisés pour que chacun puisse s'informer sur ce projet et participer à son élaboration. Le projet a été déposé auprès des services de l'État en juin 2018 par NORDEX suite à ces différentes discussions.

La Préfecture doit désormais rendre un avis sur le projet qui a été déposé. Les différents services de l'État ont commencé a examiné le dossier et ont demandé des compléments d'études à NORDEX en juillet 2018. L'avis définitif du Préfet est attendu pour septembre 2019.

#### Le projet en résumé :







de production annuelle, équivalent de la consommation annuelle d'environ 22.000 habitants

### Des retombées pour les communes :

Le projet éolien du Moulin Thiau permettra de mettre en place de nombreux projets, définis avec les habitants des deux communes, de manière à ce qu'il profite à l'ensemble de la population. Parmi ces projets, on retrouve :

Une bourse aux arbres fruitiers (achat groupé d'arbres fruitiers en pépinière par NORDEX) destinée directement aux habitants pour que chacun puisse planter un ou plusieurs arbres dans son jardin. L'objectif est d'avoir un impact positif sur la biodiversité.

L'enfouissement de certaines lignes électriques basses-tensions : sur la route de l'Église à Menetou-Râtel et sur la rue Jean Moulin, la place de l'Église et la route de Sancerre à Sens-Beaujeu.

Le parrainage de l'étang communal à Sens-Beaujeu pour renforcer l'intérêt écologique du site et rendre son utilisation plus agréable aux habitants.

La rénovation de 2,2 km de chemin et la création d'un circuit de randonnée de 8,5 km autour du parc éolien et du vallon du Couët permettant de proposer une découverte des différents paysages autour du projet.

Pour finir, le parc éolien rapportera des retombées économiques pour les deux communes et la Communauté de Communes: 41 600 €/ an pour la commune de Sens-Beaujeu (4 éoliennes), 20 200€/ an pour la commune de Menetou-Râtel (2éoliennes) et 71 100€/ an pour la Communauté de Communes.

<sup>\*</sup>L'emplacement des éoliennes a fait l'objet de discussion avec les habitants.

# MENETOU EN IMAGES 2018

 <u>Le 22 janvier 2018</u> a eu lieu la traditionnelle fête des vignerons .Après un défilé dans le village, avec, en tête, Jean-Pierre Vacher, le bâtonnier (domaine Jean-Pierre Vacher et fils) et Denis, la messe et la bénédiction, tous se sont retrouvés pour un vin d'honneur.





• <u>Le 25 février 2018</u>, le Cabaret sancerrois a organisé un gala d'accordéons dans la salle polyvalente de Menetou-Râtel avec cinq orchestres de 14 à 23 heures. L'événement a remporté un grand succès

• <u>le 28 mars</u>, le comité des fêtes organisait la Saint-Patrick, avec repas et soirée dansante animée par le groupe local The Celtic Berrish, à la salle des fêtes de Menetou-Râtel.





• <u>Le 4-5et 6 mai</u> la traditionnelle porte ouverte de la Vauvise au Domaine Fleuriet

 <u>Le 8 mai</u>, commémoration aux monuments aux mort suivie de son vin d'honneur dans la cour de l'école





• <u>Le dimanche 3 juin</u> a eu lieu le concert de Jazzabell en fin de matinée sur la place de l'église

• <u>Le 4 juin</u>, Inès Lauverjat du haut de ses 23 ans a obtenu le label AOC pour son domaine viticole. Nous lui souhaitons plein de belles choses pour l'avenir pour cette jeune exploitante pleine d'ambition.



• <u>Le 9 juin</u>: L'écurie des Mangues, au lieu-dit le Bregnon, a organisé son Equi-Fiesta Repas, Spectacle avec lâcher de taureaux, carrousel, démonstration de maniabilité,....



• <u>Le 10 juin</u>: a eu lieu le méchoui annuel à la salle des fêtes de Menetou-Râtel, organisé par le comité des fêtes



• <u>Le 16 juin</u>: passage du trail de Sancerre sur la commune. La Montagne



des Marnes, point culminant pour l'épreuve Magnum, offre une vue à 360 ° d'où on peut apercevoir le piton.

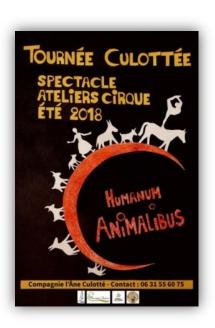


• <u>Lundi 2 juillet:</u> Tout le village et amis ont été invités pour le pot de départ en retraite de Christian Vandeputte après 30 ans de bons et loyaux services en tant que secrétaire de mairie. La relève est assurée par Stéphanie Godelu.





• <u>Le14 juillet</u> a été célébré devant le monument aux morts.Les enfants ont chanté l'hymne national et ont déposé des gerbes de fleurs au monument. Un verre de l'amitié a été offert ensuite dans la cour de l'école.



Le weekend du 28 et 29 juillet: L'événement "Les chemins de regard", aux Grands Rossignols, Contes, musiques, spectacles vivants animés par "l'âne culottée".



• <u>Le 3 septembre</u>: La rentrée des classes! Le regroupement a cette année 83 élèves répartis sur trois villages



École de Crézancy en sancerre du CE1 au CM2 compte 39 élèves

École de Menetouratel de la grande section au CP compte 20 élèves





École de Sens Beaujeu de la petite à la moyenne section compte 24 élèves



<u>Le 15 et 16 septembre</u>, les journées du patrimoine où l'on pouvait venir visiter l'Église St Martin et son clocher.

• <u>Le samedi 20 octobre</u>, Josiane et Maurice Million ont fêté leur noce d'or.

• Le 17 novembre : Soirée années folles organisée par le comité des fêtes



• <u>Le 11 novembre</u>: les 100 ans de l'armistice

Ce lundi 11 novembre 1918, à 5h15 du matin, l'armistice est signé dans la forêt de Rethondes, à Compiègne, à bord du wagon qui sert de poste de commandement au maréchal Foch, le commandant suprême des forces alliées.

La délégation allemande est conduite par le député Erzberger et le comte Oberndorf. L'amiral anglais

Wemyss représente les Alliées. Tous sont réunis depuis le 8 novembre.



Dans le camp allemand, suite à l'échec des offensives de juillet et d'août, la guerre civile menace et leurs alliés ont déjà signés un armistice. Alors que les français sont maintenant soutenu par les américains, l'état major allemand a enjoint l'empereur Guillaume II de demander l'armistice puis de démissionner.

Le 9 novembre, la république d'Allemagne a été proclamée. L'armistice est signé en véritable négociations. Les alliés demandent la fin des combats,

l'évacuation des pays envahis, la restitution de l'Alsace-Lorraine, la libération des prisonniers (français mais

non allemand), la création du couloir de Dantzig, qui divise l'Allemagne, et une dette "irremboursable" à verser en matériel et argent...Le cessez le feu ne prend effet qu'a partir de 11 h.

Alors que résonne le clairon, c'est la liesse dans les deux camps. Mais la paix ne sera signée que le 28 juin 1919, à Versailles.

Du coté Allemand, le peuple a l'impression d'avoir été trahi par sa délégation. Du coté français, le maréchal Pétain fulmine car il aurait voulu envahir l'Allemagne. Une idée de revanche nait déjà dans les esprits, notamment chez un jeune militaire encore



inconnu, gazé en Pomeranie, qui se nomme Adolphe Hitler. En France, on compte 1.4 millions de soldats tués, 2.5 millions de blessés, plus de 600 000 veuves et près de 1 million d'orphelins.

Le soir du 11 novembre 1918, Clemenceau confie au Général Mordacq, son homme de confiance: "Nous avons gagné la guerre, et non sans peine. Maintenant il va falloir gagner la paix, et ce sera plus difficile." De fait, ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que l'esprit des commémorations sera à la reconstruction.........



• <u>Le mardi 11 décembre</u>: Spectacle de noël des enfants de la commune de Menetou Râtel, organisé par le comité des fêtes .Visite du PèreNoël, distribution de cadeaux, suivie du verre de l'amitié.



# **DÉCLAREZ VOS RUCHES**

# ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 <u>DÉCEMBRE</u>

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



# **QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS?**



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



# UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr



# MENETOU... UNE COMMUNE DYNAMIQUE

# LES ÉLEVAGES ET CULTURES

Mr Chêne Gérard

**EARL Desreaux** 

EARL Leger

EARL Migeon

Mr Jacques Chevreau

Mr Pascal Fargeot

**EARL Des Chapotons** 

EARL Des Rossignols

**EARL Damien** 

SOCAMAR Mr Jany Raffestin



SCEA Les Touzeaux SCEA Roblin Claude Et Clément Mr Girard Gilles Mr Cyril Millon Mr Marc Doucet Mr Stéphane Lefebvre SCEA Des Seguins MR Patrick Nizou

### **CULTURES VITICOLES**

EARL Du Petit Chaudenay EARL Godelu Regis Et Laurent EARL Godon EARL Pasdeloup Jean-Jacques EARL Des Rossignols



SCEA Crochet Pierre Et Fils EARL Vacher Jean-Pierre Et Fils GAEC De La Vauvise GAEC Ruellet Mme Ines Lauverjat Mr Alain Lauverjat Mr Anthony et David Girard Mr Patrick Dezat

### LES ARTISANS, LES ENTREPRISES,...

**Boulanger** 

Mr Gilles Semezies

Boucher

La Maison Chevreau

Coiffure

Mme Catherine Villeneuve

Mme Mathilde Guihery

**Créations** 

Le Cheval de Lin (couture)

Câlins-Câlines (articles de mailles)

Entre Deux Flots (Fabrication d'appareils

d'éclairage électrique)

MaGribouille (Création artistique relevant des arts

plastiques)

**Taxis** 

Mr Éric Laroche

**Entreprise Multi Servies** 

Mr etMme Jean Philippe Jund (toiture, placo, espaces vert, carrelage,....)

Plomberie, Électricité

SARL IMPEC

Maréchal-ferrant

Mr Florent Dirig

Travaux de peinture et vitrerie

Mr Stéphane Martinaud

Hébergement touristique

Gîtes de la Grenouillère, Mr Bernard

Chambres d'Hôtes J. & J. Bos

Gite de la Ravière Mr et Mme Bizet, chambres

d'hôtes

Gite rural « Le Bregnon » Mme Bertin Anne

Sophie

Mr et Me Pierre Coquillat, gîte et chambres d'hôtes

Usine

SAS Plasti-Tremp'

Fabrication de pièces techniques à base de

matières plastiques

# A.P.A.H.S

### Association Parents et Amis des Handicapés du Sancerrois



(Association Loi 1901)

### Tréloup 18300 VEAUGUES

Siège Social : 1 La Croix de Maubois 18300 MENETOU-RATEL



Association créée en 1985

- Lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes porteuses d'un handicap et leur famille
- Défense des intérêts des adultes handicapés des établissements de Veaugues et autres
  - Représentée au Conseil à la Vie Sociale des établissements, au Conseil d'Administration des PEP18
    - Membre aux différentes instances de la MDPH
  - Soutien financier pour améliorer le quotidien des personnes handicapées.



**Contact**: lelievrecoro@orange.fr

02.48.79.38.83

02.48.78.09.06



#### A NE PAS MANQUER:

<u>Jeudi 21 FEVRIER 2019</u> : Spectacle « Terrain Vague » interprété par les Adultes Handicapés de l'ESAT Veaugues – Vierzon : 19 h Salle Polyvalente de MENETOU-RATEL

<u>Dimanche 20 OCTOBRE 2019</u>; RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE à Tréloup Veaugues 18300

« Devenir bénévole c'est bien entendu donner son temps mais c'est aussi apporter sa motivation et ses compétences »

Rejoignez -nous en adhérant à l'A.P.A.H.S

# MAGALI GUYOT -AUTEURE



Hello les voisins ! Je me représente cette année à cause ou grâce à une petite nouveauté... Toujours à mon compte en tant que dessinatrice portraitiste depuis un peu plus de trois, une maison d'édition m'a permis de greffer une deuxième passion qui est l'écriture. Mon premier roman « 2030 » est sorti depuis le 24 septembre 2018. L'accueil positif jusqu'à maintenant me rassure pour la suite...effectivement, l'année prochaine, à la même période, sortira le premier épisode d'une série sur un couple d'enquêteurs résolvant des crimes dans le Sancerrois ! Il va y avoir du dégât dans le coin ! J'en profite pour remercier toutes les personnes d'ici qui me suivent dans mes projets et je vous dis « à très bientôt » !

### Résumé de « 2030 » - Magali Guyot

« Ambre se réveille amnésique sur le bord d'un fleuve. Retrouvée et conduite à l'hôpital le plus proche, elle se retrouve vite perdue au milieu d'un conflit politique divisant un pays qu'elle ne reconnait plus. Un agent de sécurité appartenant à un étrange complexe la recueille, avide de renseignements sur la mort d'un membre de sa famille au cours de l'attentat responsable de la situation tendue. Très vite, les vies de plusieurs personnes de chaque camp se heurtent dans cette quête de réponses. Ambre s'est-elle réveillée du mauvais côté du fleuve? Qui sont les gens cherchant à se débarrasser d'elle ? Qui sont les véritables responsables de la situation autour d'elle? elle Son hôte. dont se rapproche dangereusement, sera-t-il un allié ou un ennemi?»



# L'ÉCURIE DES MANGUES



L'écurie des Mangues est une école d'Equitation de Travail et de Tradition. Elle vous permettra de découvrir, apprendre et vous perfectionner dans cet hippisme. Dont la finalité est le travail dans le bétail.

Soit sous forme de cours particuliers ou de stages à la journée, vous apprendrez tout d'abord, les différentes techniques pour l'utilisation du cheval, puis irez vous confronter au bétail très rapidement...

Les écuries proposent aussi de la pension pour chevaux. Uniquement en formule pré avec abri, vos chevaux évolueront sur une surface d'une cinquantaine d'hectares de prairies. Possibilité d'y associer le travail de votre équidé, du débourrage jusqu'au dressage complet. Et pour ceux qui souhaiterait juste découvrir la région lors d'une balade au travers du Pays Fort et du Sancerrois, cela est aussi possible aux seins des écuries. (Uniquement sur réservations) Enfin, un cabaret équestre nocturne est proposé le premier samedi du mois de juin. Où l'on présente l'Equitation de Travail au travers plusieurs numéros.

Cette année encore a été une grande réussite avec 250 repas réservés et environ 600 personnes présentes.

Et c'est avec beaucoup de retour positif, que l'on réorganisera le samedi 8 juin 2019 « EQUIFIESTA 2019 »



# ENTRE DEUX FLOTS



Créations de lampes et objets déco en galets et bois flotté.
Je crée des lampes de différents modèles (lampes de chevet, lampes de salon et lampadaires) elles sont entièrement réalisées à la main jusqu'à l'abat jour ce qui permet d'avoir les formes et couleurs que l'on veut en fonction de l'intérieur de la maison...







2 Chemin des Pastouts 18300 MENETOU RATEL

Tél: 02-48-79-01-78

# LE CABARET SANCERROIS

Progressivement l'établissement s'est trouvé une identité et s'est forgé, au fil des investissements et des spectacles, une renommée méritée.

Cette année, la revue se nomme « *Hotension* » et promet aux spectateurs venus de 200 kms à la ronde,

une soirée où matinée Inoubliable, au cœur de notre village.

Nous travaillons toujours en collaboration avec les artisans du village : la Maison Chevreau, la boulangerie, le fameux crottin de la Ferme des Chapotons et des vignerons du village.

Cette année : nous avons étoffé notre gamme de vins avec des Cuvées d'exceptions des villages vignerons des alentours et posé nos valises au Cœur de Sancerre, au 22 rue des juifs, pour nos bureaux et vitrine touristique.

Sur place, outre notre revue de Music-Hall, tous les derniers dimanches de chaque mois, la salle de spectacles se transforme en

Dancing/ Musette/ Rétro/ Disco avec Orchestre en Live!



De nombreuses soirées à thème viennent rythmer l'année :

Stars de Cinéma, Soirée Russe, Soirée Carnaval, Chippendales, Crazy Girls...

Sans oublier en Décembre, les spectacles familiaux de Noël

Un Grand Projet à l'étude de Création d'un théâtre Music-Hall du Grand Sancerrois avec en soutien la Mairie de Menetou-Ratel et la Communauté de Communes du Sancerrois.

Nous avons besoin de pression, mais ça reste du plaisir, nous avons le vent en poupe pour cultiver demain.

Le Vignoble de Sancerre est l'essence de notre Art.

Merci à tous.



# Générations Mouvements des ainés de Menetou-Râtel

Chers adhérents, chers amis,

Nous sommes aujourd'hui plus que 30 adhérents

. Il y a tous les ans 30 journées club, soit tous les quinze jours, le mardi de 14 heures à 18 heures. Cette année la sortie était dans l'auxerrois, visite d'une entreprise de salage royal pour saumon, visite d'une cave de Crément de Bourgogne et ballade sur le canal nivernais "vallée de l'Yonne". Nous fêtons la fête des mères et pères. Notre barbecue en août. En septembre le repas du secteur avec les maires de toutes les communes du sancerrois, la buche de noël mi décembre. Le club reprendra le 15 janvier 2019 avec la galette des rois.

### Venez nombreux nous rejoindre



La présidente Patricia Godon

La vice présidente Colette Raimbault

La secrétaire Gisèle Raffestin

La trésorière Chantal Chigot



# **ASSO CFMR**

En 2018, toujours dans le but de faire plaisir et d'animer notre village, notre équipe a organisé plusieurs manifestations : soirée irlandaise, randonnée pédestre, méchoui, soirée Années Folles et fête de Noël des enfants.

En 2019, nous garderons notre dynamisme et notre bonne humeur et nous vous invitons à nous rejoindre nombreux!

> N'hésitez pas à nous contacter par téléphone (Stéphane: 06 77 11 46 97, Thibaut: 06 84 59 74 50, Nathalie: 07 87 39 01 83, Marie 06 79 55 86 11) ou par notre page facebook « Asso CFMR ».



LE PROGRAMME DE 2019

10 JANVIER : Assemblée Générale 20 AVRIL : Soirée à thème 12 MAI : Randonnée 20 JUIN : Méchoui nocturne avec l'orchestre Joël Pasquet

9 NOVEMBRE : Soirée à thème

### Les travaux dans la commune



Cette année des travaux d'enrobés ont été effectués sur la route du petit et grand poisson.

Nettoyages et élagages de 55 kilomètres de chemins

. Mise en place d'une palissade aux conteneurs de tri des déchets

Travaux de peinture à la cantine de l'école, aux monuments aux morts ainsi que dans le logement de la commune

Plusieurs réparations de fuites d'eau ainsi que le remplacement d'une vanneau château d'eau.



### PROJET DE MÉTHANISATION

La SAS MENETHANE ÉNERGIES, constituée de Gérard Chêne, Christophe Cuisset, Franck Godon, Sylvain Godon et Amaury Couet, a pour projet la construction d'une unité de méthanisation sur le village.

Le but est, après une digestion de matières végétales, de fumier et autres effluents agricoles en milieu anaérobique, de produire du bio méthane qui alimentera un moteur puis une génératrice afin de créer une production de 250kwh électrique.

Ce processus produira aussi de la chaleur qui pourra alimenter le réseau de chauffage de l'usine Plasti-Tremp, de la fromagerie et la cave de la ferme des chapotons ainsi qu'une plateforme de séchage pour foin, céréales, etc...

En début d'année, une réunion d'information sera organisé afin de répondre à toutes questions et aprioris sur d'éventuelles nuisances.



# **ESPACE RECETTES**

### LE CHANCIAUX AUX POMMES

Pour 4 Personnes

Ingrédients:

3 pommes 2 œufs

25 cl de lait 20 gr de sucre roux (ou blanc)

150 gr de farine

cuisson

20 gr beurre ou huile pour la

1 pincée de sel



Préparer la pâte à crêpe: Mélanger la farine avec les œufs, la pincé de sel, puis verser le lait en continuant de mélanger avec un fouet pour éviter les grumeaux. Laisser reposer la pate.

Peler les pommes en lamelles (pas trop fines). Chauffer le beurre mélangé avec un peu d'huile, dans une grande poêle. Faites dorer les lamelles de pommes de chaque côté.

Ensuite verser la pâte dessus. Cuire 8 à 10 minutes à feu doux, puis retourner le chanciaux à l'aide d'une grande assiette, et finir la cuisson de l'autre coté.

Parsemer de sucre et servir tiède.

On peut varier la dimension grande taille façon crêpe, ou petite taille façon blinis

### LE VIN CHAUD

1/2 bouteille de vin

16 sucres (environ 95 grammes)

1 pincée de cannelle

Versez le vin dans une casserole, le sucre et la cannelle. Portez à ébullition 1 à 2 minutes.

Servir brûlant dans un bol.

Idéalpour les longues soirées hivernales.

